

# Arrêté fédéral concernant les projets de construction et l'acquisition de terrains et d'immeubles du secteur civil (Programme 2000 des constructions civiles)

du 16 décembre 1999

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu l'art. 85, ch. 10, de la constitution;  
vu le message du Conseil fédéral du 23 juin 1999<sup>1</sup>,  
*arrête:*

## **Art. 1**           Crédit d'engagement

<sup>1</sup> Un crédit d'engagement de 262 200 000 francs est octroyé au Conseil fédéral sous la forme d'un crédit de programme pour les projets mentionnés en annexe.

<sup>2</sup> Le montant de 71 200 000 francs prévu pour les projets mentionnés au chiffre 1 de l'annexe est soumis au frein aux dépenses.

## **Art. 2**           Transferts de crédits à l'intérieur du crédit d'engagement

<sup>1</sup> Dans le cadre du montant total du crédit d'engagement de 262 200 000 francs, le Département fédéral des finances (Office fédéral des constructions et de la logistique) peut effectuer des transferts limités entre les crédits énoncés.

<sup>2</sup> Les crédits de paiement doivent être inscrits dans les budgets annuels.

## **Art. 3**           Disposition finale

Le présent arrêté qui n'est pas de portée générale, n'est pas sujet au référendum.

Conseil des Etats, 7 octobre 1999

Le président: Rhinow  
Le secrétaire: Lanz

Conseil national, 16 décembre 1999

Le président: Seiler  
Le secrétaire: Anliker

<sup>1</sup> FF 1999 6493

**Liste des nouveaux crédits d'ouvrage**

	Francs
<b>1. Part du crédit d'engagement soumise au frein aux dépenses</b>	
Rénovation et extension de l'hôtel OFSPO à Macolin (projet n° 4237.064)	35 200 000
Entretien des bâtiments des stations fédérales de recherches agronomiques et du haras fédéral (projet n° 721.005)	36 000 000
<b>Total</b>	<b>71 200 000</b>
<b>2. Part du crédit d'engagement non soumise au frein aux dépenses</b>	
Rénovation de l'institut suisse de Rome (projet n° 4978.010)	11 000 000
Projets d'un montant inférieur ou égal à 10 millions de francs Projets selon liste des projets et liste des crédits globaux (données sous chiffre 3)	180 000 000
<b>Total</b>	<b>191 940 000</b>
<b>Montant total du crédit d'engagement</b>	<b>262 200 000</b>

## **Arrêté fédéral concernant les projets de construction et l'acquisition de terrains et d'immeubles du secteur civil (Programme 2000 des constructions civiles)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.01.2000
Date	
Data	
Seite	134-135
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 160

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.